

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR UN CONSULTANT INDIVIDUEL

SPECIALISTE DE GESTION FINANCIERE

Projet : Projet régional d'accès à l'électricité hors réseau - Financement additionnel (ROGEAP)

Titre : **Spécialiste de Gestion Financière**

Type de contrat : Contrat individuel

Lieu d'affectation : Abuja, Nigeria et/ou basé à domicile (selon les restrictions COVID-19)

Durée de l'affectation : 1 an renouvelable pour un total de 5 ans maximum

1. Contexte du projet

Le projet régional d'accès à l'électricité hors réseau (ROGEAP) vise à accroître l'accès aux services d'électricité durables dans les quinze pays membres de la CEDEAO et dans quatre pays supplémentaires (à savoir le Cameroun, le Tchad, la Mauritanie et la République centrafricaine) pour les ménages, les entreprises et, dans certains cas, les établissements publics de santé et d'éducation dans le cadre d'un programme pilote.

Si l'Afrique subsaharienne souffre d'un manque d'accès à des services d'électricité fiables, ce déficit est plus prononcé dans la région de l'Afrique occidentale et centrale, en particulier dans des pays comme la République centrafricaine (RCA), le Tchad, la Guinée-Bissau, le Liberia, le Niger et la Sierra Leone. En outre, l'accès des ménages à l'électricité varie considérablement entre les zones urbaines et rurales. Sur une population de 406 millions de personnes dans les 19 pays du projet, on estime que 208 millions d'habitants n'ont pas accès à l'électricité, dont environ 70 % vivent dans des zones rurales. Sur la base de l'évaluation du marché hors réseau de 2018, le taux moyen d'électrification rurale se situait autour de 18 %, tandis que celui de huit pays - Burkina Faso, Tchad, RCA, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mauritanie et Niger - est inférieur à 5 %. L'amélioration de l'accès à l'énergie, en particulier pour les groupes marginalisés et défavorisés et les régions en retard, est essentielle pour parvenir à un développement durable et inclusif et réduire la pauvreté.

Les systèmes solaires autonomes représentent un marché potentiel important en Afrique occidentale et centrale. Actuellement, moins de 3 % de la région est desservie par des systèmes solaires autonomes, soit l'équivalent d'environ 5 millions de consommateurs. L'évaluation du marché réalisée en 2018 a identifié qu'environ 31 millions de ménages pourraient être électrifiés à l'aide de systèmes solaires autonomes en Afrique occidentale et centrale. La valeur potentielle du marché solaire domestique est estimée à environ 6,6 milliards de dollars US. L'évaluation a également identifié environ 800 000 établissements d'enseignement et de soins de santé qui pourraient être électrifiés avec des systèmes solaires autonomes, avec une estimation d'investissement de 1,5 milliard de dollars US. En outre, la part de la population rurale desservie par des sources d'énergie renouvelables décentralisées telles que les mini-réseaux et les systèmes autonomes devrait atteindre 22 % d'ici 2020 et 25 % d'ici 2030.

L'adoption des systèmes solaires autonomes en Afrique occidentale et centrale se heurte à plusieurs obstacles du côté de l'offre. Ces obstacles découlent de l'impression que le marché de l'Afrique de l'Ouest et du Centre est fragmenté, ce qui implique que de nombreux pays ont une population réduite et dispersée ; le manque de politiques et d'environnements réglementaires appropriés ; l'absence d'écosystèmes de soutien pour l'industrie solaire ; un accès limité au financement ; et le manque d'informations claires sur la demande et les segments de clientèle. En outre, la région n'a pas encore bénéficié de manière significative des technologies solaires photo voltaïques (PV) innovantes et des modèles commerciaux perturbateurs, tels que le système PAYGO (Pay-As-You-Go), par rapport à l'Afrique de l'Est.

La promotion de l'électrification à l'aide de systèmes solaires autonomes nécessite une approche régionale harmonisée. Il s'agit d'établir un écosystème favorable aux entreprises afin d'attirer les investissements du secteur privé pour fournir de l'électricité aux personnes non raccordées au réseau, y compris les ménages dirigés par des femmes, de manière décentralisée. Les projets financés par la Banque mondiale dans la région Afrique avec des composants solaires autonomes ont adopté une approche basée sur le marché, mise en œuvre par le secteur privé, pour fournir l'accès à l'électricité aux populations.

Le projet comporte deux composantes principales : **La composante 1** s'est concentrée sur le développement d'un marché régional en établissant un environnement commercial favorable et en fournissant un soutien au renforcement des capacités techniques et financières aux entrepreneurs solaires dans 19 pays du projet. **La composante 2** vise à faciliter l'accès au financement pour les entreprises de systèmes solaires autonomes par le biais d'une ligne de crédit et la mise en place d'un mécanisme de garantie pour les CFI éligibles situés dans huit pays membres de l'UEMOA.

La CEDEAO sera l'agence d'exécution de la composante 1, tandis que la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) sera l'agence d'exécution de la composante 2. A cet effet, une Unité d'Exécution du Projet (UEP) sera créée au sein de la Commission de la CEDEAO. En outre, le projet dispose d'un Secrétariat du Comité de Pilotage comprenant un personnel de la CEDEAO et de la BOAD.

La Commission de la CEDEAO recrute un spécialiste en gestion financière pour le projet ROGEAP en tant que personnel de l'UEP.

2. Etendue de la mission et responsabilités

Le spécialiste en gestion financière appuiera l'UEP en assumant l'entière responsabilité de la gestion financière globale du projet, notamment en assurant la comptabilité du projet, la gestion financière et la surveillance fiduciaire au niveau du projet. Il/elle agira en tant qu'expert financier interne et tous les avis professionnels exprimés à cet égard doivent être respectés dans le cadre des principes de bonne gouvernance d'entreprise. Il/elle rendra compte au Commissaire à l'Energie et aux Mines de la CEDEAO et travaillera en étroite collaboration avec le Gestionnaire de Projet et de Fonds (PFM) pour consolider les rapports financiers entre l'UEP et le PFM en temps opportun.

L'étendue de la mission proposée comprendra les activités suivantes :

Supervision

- Il/elle est chargé(e) de superviser tout le personnel comptable du projet et toutes les activités ayant des implications financières pour le projet. Il/elle s'assurera de l'adéquation du personnel comptable par son encadrement et son développement professionnel continu ;
- Il/elle assure la liaison avec les auditeurs externes et les autres missions d'examen pour garantir un accès maximal aux dossiers financiers et autres.

Gestion financière

- Il/elle s'assure que toutes les procédures de gestion financière mises en place sont conformes au Manuel d'Opération du Projet (POM) et est responsable de la révision et de la recommandation de la mise en œuvre de tous les amendements et mises à jour nécessaires aux procédures contenues dans ce manuel ;
- Il/elle prend la responsabilité de préparer le projet de budget et de programme de travail de l'UIP ;
- Il/elle fait des propositions et s'assure de la soumission en temps voulu à l'IDA, des demandes de reconstitution et de réaffectation des fonds du projet ;
- Il/elle contrôle et supervise les mouvements de fonds dans et hors des comptes du projet ;
- Il/elle supervise la préparation et agit en tant que signataire principal de tous les chèques de paiement par transfert direct du projet.
- Recommander et administrer un système de gestion financière approprié et fonctionnant correctement, pour la préparation en temps voulu des rapports.

Acquisition des biens et services

- Il/elle assure le strict respect des procédures d'achat de biens et de services ;
- Il/elle assure un contrôle rigoureux des dépenses conformément aux dispositions budgétaires ;
- Il veille au respect des clauses contractuelles en matière d'engagement de biens et/ou de services avant le décaissement des fonds du projet.

Comptabilité

- Il/elle contrôle et approuve la préparation des états financiers du projet ;
- Il/elle examine et autorise toutes les pièces justificatives de paiement/réception pour s'assurer de leur validité et de leur comptabilisation correcte par le biais de vérifications préalables ;
- Il/elle examine les comptes du projet (livres de caisse et grand livre) pour s'assurer de leur mise à jour et de leur maintien exacts ;
- Il/elle approuve les états de rapprochement bancaire mensuels pour tous les comptes du projet ;

- Il/elle examine régulièrement tous les documents comptables (pièces justificatives, factures et autres documents d'appui) pour s'assurer qu'ils sont correctement classés de manière efficace et conformément aux pratiques recommandées ;
- Il/elle contrôle toutes les opérations de décaissement, en particulier le paiement des certificats des entrepreneurs et des consultants, et autres factures des prestataires de services, et entretient une relation professionnelle avec les fournisseurs et autres bénéficiaires ;
- Il/elle administre tous les fonds du projet en préparant et en mettant à jour régulièrement les plans/calendriers de décaissement.

3. Résultats attendus et livrables

Le spécialiste en gestion financière est responsable de la préparation et de la soumission des rapports financiers suivants au Comité directeur du projet pour approbation et transmission à l'IDA :

- Les états financiers annuels et les comptes du projet pour examen et expression d'opinion par les vérificateurs financiers externes ;
- Rapports trimestriels de suivi financier conformément au format prescrit par l'IDA ;
- Des projections régulières des flux de trésorerie du projet conformément à la mise en œuvre.
- Rapport trimestriel de contrôle budgétaire expliquant les écarts à cet effet.

4. Qualifications et expérience

- Qualifications et expériences minimales requises :
- Master/DESS/DECS/DECOFI/DESCOGEF en comptabilité, finance, administration des affaires ou dans un domaine connexe.
- Être inscrit dans l'ordre des experts-comptables ou être comptable agréé serait un atout.
- Avoir un minimum de 5 ans d'expérience dans un poste de gestion financière et comptable ou dans la gestion de responsabilités financières et comptables.
- La familiarité avec les procédures de gestion financière des projets financés par la Banque mondiale sera un avantage supplémentaire.
- Avoir une expérience des règles et procédures de la CEDEAO en matière de financement extérieur sera un atout ;
- Posséder de bonnes compétences informatiques ; expérience dans l'utilisation d'un logiciel de gestion financière et comptable comme SAP/ERP ou équivalent,
- Bonnes compétences en matière de relations interpersonnelles.
- Capacité à élaborer des rapports financiers
- Capacité à travailler en équipe
- Hauts niveaux de persuasion, d'articulation et de communication ;
- Capacité à faciliter la communication entre les différents niveaux de gestion et les différentes parties prenantes.

- Capacité à travailler de manière indépendante et dans un environnement stimulant afin de respecter les délais, et
- Volonté et capacité à effectuer des travaux sur le terrain et à voyager dans le pays si nécessaire.
- Exigences linguistiques : Maîtrise de l'anglais et du français à l'oral et à l'écrit.

Les citoyens d'un État membre de la CEDEAO sont particulièrement encouragés à postuler à ce poste de consultant.

5. Durée et lieu des services

Le Consultant sera initialement engagé pour un an. A l'expiration de cette période, en fonction de sa performance, il/elle pourra être engagé(e) pour un maximum de 4 années supplémentaires en fonction de la disponibilité des fonds. La prolongation de la durée des services fera l'objet d'un accord mutuel entre les parties.

Les services seront fournis à la Commission de la CEDEAO à Abuja au Nigeria. Le Consultant devra être disponible à temps plein.